

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de NIEVROZ Plan de Prévention des Risques "inondations du Rhône et du Cottey"

Par arrêté préfectoral en date du 12 septembre 2014, le projet de Plan de Prévention des Risques visé ci-dessus est soumis à une enquête publique dans les formes déterminées par le code de l'environnement (articles L.123-1 et R.123-1 et suivants).

A cet effet, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés à la mairie de NIEVROZ du 6 octobre 2014 au 7 novembre 2014 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance :

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30,

le mardi de 14h30 à 18h30,

le vendredi de 14h à 17h

et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser, par écrit, au commissaire-enquêteur à la mairie de Nievroz.

Madame Karine ROUCHON est nommée commissaire-enquêteur, monsieur Pierre LUDIN est son suppléant.

Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public et reçoit ses observations à la mairie de Nievroz :

le lundi 6 octobre 2014 de 8h30 à 11h30,

le samedi 18 octobre 2014 de 8h30 à 11h30,

le mercredi 29 octobre 2014 de 8h30 à 11h30

et le vendredi 7 novembre 2014 de 14h à 17h.

L'arrêté du 12 septembre 2014 cité ci-dessus est consultable à la Direction Départementale des Territoires de l'Ain, à la mairie de Nievroz et sur le site internet des services de l'État dans l'Ain :

<http://www.ain.gouv.fr>